

Les fonctions de l'évaluation

Distinguer les différentes fonctions de l'évaluation

À chaque moment de la formation correspond un type précis d'évaluation.

Évaluation pronostique : évaluation initiale qui permet de déterminer les compétences requises de l'apprenant pour le guider dans son apprentissage ; elle a une fonction prédictive.

Évaluation diagnostique : évaluation initiale et continue qui permet d'établir le bilan des compétences acquises et/ou à acquérir par l'apprenant.

Évaluation formative : évaluation continue qui permet :

- à l'apprenant de comprendre ses erreurs et d'optimiser son apprentissage.
- à l'enseignant d'évaluer les performances de l'apprenant à un moment donné de l'apprentissage. Elle lui donne ainsi la possibilité de réguler son enseignement.

Évaluation formatrice : évaluation continue qui permet de responsabiliser l'apprenant par l'auto- et la coévaluation, de lui faire acquérir des stratégies d'apprentissage.

Évaluation sommative : évaluation finale qui permet de déterminer le degré de maîtrise atteint par l'apprenant à l'issue de l'apprentissage. En contexte institutionnel, elle donne lieu à une certification.

Évaluation fonctionnelle : évaluation finale qui permet de déterminer, à l'issue d'une formation, si l'apprenant a bien acquis les compétences nécessaires à l'accomplissement de tâches dans un cadre professionnel.



Les fonctions de l'évaluation


1 - LE PRONOSTIC → Orienter

- Situer l'apprenant au début d'une séquence (test initial)
- Qui ? : l'étudiant

2 – LE FORMATIF → Réguler l'enseignement

- Vérifier le niveau d'acquisition tout au long du cursus de formation (évaluation formative et/ou critériée)
- Qui ? : l'étudiant , le professeur

3 – L'INVENTAIRE → Certifier

- Faire le bilan des acquis (évaluation sommative)
 - Aboutir à la délivrance du diplôme (évaluation sommative qui devient certificative)
 - Qui ? : l'élève
- 

Fonctions → Démarches ↓	Orientation <i>Préparer une nouvelle action</i>	Régulation <i>Améliorer une action en cours</i>	Certification <i>Certifier le résultat d'une action</i>
Sommative <i>Mettre une note</i>	Ex. 1 : Attribuer une note à un test de prérequis langagiers Ex. 2 : Orienter un étudiant sur la base d'un dossier de notes scolaires (comme au terme du collège)	Ex. 1 : Attribuer une note à une interrogation en cours d'apprentissage sur les règles d'accord Ex. 2 : Noter sur 10 points un « quizz test » de 10 questions de compréhension sur un texte en cours d'analyse	Ex. 1 : Attribuer une note à une composition française Ex. 2 : Noter en fin d'année un test composite (analyse, conjugaison...)
Descriptive <i>Identifier et décrire</i>	Ex.1 : Identifier parmi 10 prérequis de la lecture, ceux qui sont déjà maîtrisés par un élève du préscolaire Ex. 2 : Identifier dans les questions d'examen de français de l'an dernier les questions qui posent problème	Ex.1 : Repérer dans la classe les élèves qui n'ont pas réussi un exercice individuel de conjugaison pour organiser un tutorat Ex. 2 : Organiser un test diagnostique sur un apprentissage important (voir technique présentée dans le texte)	Ex. 1 : Remplir un bulletin descriptif (cocher dans une liste d'objectifs du cours de français ceux qui sont atteints de façon stable) Ex. 2 : Rédiger un certificat mentionnant et décrivant les compétences langagières acquises
Herméneutique <i>Donner sens</i>	Ex. 1 : Orienter un étudiant vers une filière littéraire sur la base de nombreux indices (résultats scolaires, observations, entretien) Ex. 2 : Analyser finement en début d'année une première dictée et un premier texte libre des nouveaux élèves en vue de préparer les premières séquences	Ex. 1 : Observer et analyser les productions des élèves pendant une séquence de travail individuel en classe Ex. 2 : Analyser les résultats d'un test diagnostique à la lumière d'une analyse de la façon dont les séquences d'apprentissage antérieures ont été réalisées	Ex. 1 : Préparer une réunion de parents sur la base d'un portfolio des productions significatives de ses élèves Ex.2 : Certifier le passage de classe, non seulement sur la base des notes obtenues en fin d'année, mais en tenant compte d'autres indices pertinents

De Ketele Jean-Marie, « Ne pas se tromper d'évaluation », *Revue française de linguistique appliquée*, 2010/1 (Vol. XV), p. 25-37. DOI : 10.3917/rfla.151.0025. URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2010-1-page-25.htm>